

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 62 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 24 Absent(s) excusé(s) : 36 Absent(s) : 2</i>
--	---	---

Date de convocation : 21 juin 2022

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 27 juin 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-06-27-CM-8.1 :

Fonds de concours : Attribution d'une deuxième tranche 2022 - Affectation de l'Autorisation de Programme - Exercice 2022.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 portant adoption du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 4 avril 2022 portant modification du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de Concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021 portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour la période 2021 - 2026,
VU le Budget Primitif 2021 approuvé par le Conseil métropolitain du 8 mars 2021 créant l'Autorisation de Programme 2021-2026,
VU le Budget Primitif 2022 approuvé par le Conseil métropolitain du 28 février 2022,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 4 avril 2022 affectant une première tranche 2022 de Fonds de concours,
VU le compte rendu de la Commission d'attribution du 30 mai 2022,
VU l'avis de la Commission Ressources et Stratégie en date du 17 juin 2022,
VU l'avis du Bureau métropolitain du 20 juin 2022,
CONSIDERANT les projets d'investissement des communes éligibles aux fonds de concours conformément au règlement d'attribution des fonds de concours de Metz Métropole,

DECIDE d'attribuer un fonds de concours aux communes, selon le tableau présenté en annexe, en vue de participer au financement de leurs projets d'investissement,
DECIDE d'affecter un montant de 315 099 € sur l'Autorisation de Programme 2021-2026.
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'attribution de fonds de concours avec chaque commune bénéficiaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 juin 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

FONDS DE CONCOURS 2022

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DEMANDES

PRÉSENTÉES À LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 30 MAI 2022

N°	Commune porteuse du projet	Nom du projet	Montant du projet TTC	Date de début	Date de fin	Demande présentée à la commission du 30/05/2022	Observations
1	Ban-St-Martin	Réaménagement d'une cour d'école	456 274	nov.-22	juil.-22	100 000	
2	Chesny	Achat d'un tracteur	51 376	oct.-22		16 470	
3	Coin-lès-Cuvry	Travaux de réparation de l'installation campanaire - Chapelle St Barthélémy	14 600	mars-22	déc.-22	6 102	Complément de la demande initiale de 4 492 euros passée au conseil du 28/02/2022-annulé et remplace la précédente demande de février
4	Mey	Remplacement de l'éclairage salle communale et mairie	3 892	2022	2022	978	
5	Mey	Rénovation intérieure de la mairie	10 766	2022	2022	3 500	
6	Noisseville	Travaux de remplacement de 27 lanternes	15 426	déc.-22	juin.-22	6 447	
7	Plappeville	Restauration de deux lavoirs	55 749	1er sem 22	fin 2022	17 727	
8	Pournoy-la-Chêve	Extension du site cinéaire - cavurnes	11 000	juil.-22	déc.-22	4 597	
9	Pournoy-la-Chêve	Rénovation de la façade de l'église	17 414	juil.-22	déc.-22	7 278	
10	Saint-Privat-la-Montagne	Création d'un parc paysager et d'une forêt urbaine	820 022	juin-22	déc.-22	20 000	
11	Sainte ruffine	Aménagement et sécurisation du portail mairie école	30 072	juin-22	fin 2022	12 000	
12	Woippy	Construction d'un équipement public à vocations sociale éducative et culturelle	2 379 510	t4 2022	t1 2024	120 000	
Total						315 099	

Résumé de l'acte

057-200039865-20220627-2022-06-DC8-1-DE

Numéro de l'acte : 2022-06-DC8-1
Date de décision : lundi 27 juin 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Fonds de concours : Attribution d'une deuxième tranche 2022 - Affectation de l'Autorisation de Programme - Exercice 2022
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/06/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220627-2022-06-DC8-1-DE
Document principal : 99_DE-8-1.pdf

Historique :

29/06/22 15:29	En cours de création	
29/06/22 15:30	En préparation	Catherine DELLES
29/06/22 15:55	Reçu	Catherine DELLES
29/06/22 15:55	En cours de transmission	
29/06/22 15:56	Transmis en Préfecture	
29/06/22 16:00	Accusé de réception reçu	

